AR Prefecture

016-251602595-20221004-DELIB49_2022-DE Reçu le 11/10/2022 Publié le 11/10/2022



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 4 octobre 2022

Délibération n°49/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 4 octobre à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation: 13 septembre 2022.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, Michael CANIT, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Jérôme SOURISSEAU, Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE, Patrice BOUTENEGRE,

Mesdames Virginie LEBRAUD, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA.

Membres absents ou excusés : messieurs François BONNEAU, Michel CARTERET, Mesdames Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER.

Membres consultatifs absents ou excusés: messieurs Andreas KOCH, Alain LEBRET.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	16
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	4
Votants	16

<u>Objet</u>: Rencontres Animation Développement Innovation et Rencontres Animation Formation – Editions 2022

Chaque année, les professionnels de l'animation, directeurs de studio, producteurs, directeurs techniques, directeurs d'école, auteurs, développeurs, diffuseurs, éditeurs, enseignants-chercheurs, représentants d'organisations professionnelles ou institutionnelles... se retrouvent à Angoulême pour les Rencontres Animation Développement Innovation et les Rencontres Animation Formation d'Angoulême (RADI-RAF).

En 2021, cet événement attendu et apprécié des professionnels du secteur s'est tenu du 24 au 26 novembre et a accueilli plus de 400 participants, soit une fréquentation toujours en progression, qui témoigne de la vitalité de l'événement et de son ancrage dans la communauté professionnelle, depuis sa création en 2009.

Ces rencontres permettent chaque année de confronter la richesse de l'offre pédagogique et la diversité des pratiques professionnelles, de faire le point sur la situation de l'emploi, ainsi que sur les évolutions techniques et organisationnelles.

Une nouvelle édition des RADI et des RAF est programmée les 23, 24 et 25 novembre 2022 à Angoulême, et accueillera tous les acteurs de la filière dans la salle de l'Espace Franquin, à Angoulême, comme pour l'édition 2021.

AR Prefecture

016-251602595-20221004-DELIB49_2022-DE Reçu le 11/10/2022 Publié le 11/10/2022

Cette année encore, ce sont Véronique Dumon, Patrick Eveno et Stéphane Singier, en partenariat avec les équipes du Pôle Image Magelis, qui ont la responsabilité d'élaborer le contenu éditorial des Rencontres et de sélectionner avec la plus grande pertinence les spécialistes du secteur invités à débattre. Lors des trois journées de conférences, les intervenants pourront aborder un large éventail de sujets répondants aux problématiques rencontrées par l'industrie qui reste soumis à une forte concurrence internationale.

L'objectif des RAF est de favoriser la réflexion collective sur les enjeux de formation en mettant en présence toutes les parties prenantes : les organismes de formation et les entreprises d'animation mais également les organismes institutionnels qui ont vocation, à leurs différents niveaux de compétence, à les accompagner.

L'objectif des RADI est de dresser un état des lieux des logiques de fabrication et d'organiser l'échange d'information sur les perspectives de développement logiciel et de renouvellement des outils.

Les trois journées de débat s'articulent autour de tables rondes avec une forte dimension interactive, permettant au public, exclusivement professionnel, de partager points de vue et expériences.

Le partenariat qui réunit le Pôle Image Magelis, le CNC, AnimFrance, l'AFDAS, la CPNEF Audiovisuel, AUDIENS et la FICAM reste lui inchangé.

Le budget prévisionnel global des deux opérations (RADI-RAF) s'établit à 150 000 € pour les 3 jours. L'inscription à la manifestation est gratuite. Les frais des intervenants sont pris en charge (transport, hébergement, repas). Sont également pris en charge les repas des participants.

La participation financière prévisionnelle des partenaires est la suivante :

- FICAM: 6000 € sollicités
- CPNEF Audiovisuel : 6000 € sollicités
- ANIMFRANCE: 6000 € sollicités
- AUDIENS : 6000 € sollicités
- AFDAS: 6000 € sollicités

Le CNC soutient également les deux manifestations mais son intervention financière se fait dans le cadre d'une convention de partenariat globale.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical, à l'unanimité :

- approuvent les opérations exposées ci-dessus ainsi que leur plan de financement;
- acceptent la prise en charge par le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis de l'ensemble des frais des intervenants et notamment transport, hébergement et repas;
- autorisent Monsieur le Président à :
 - prendre les contacts et accords préalables nécessaires,
 - solliciter tout partenariat financier,
 - signer tous les documents et conventions relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire du fait de sa publication le 11 Octobre 2022 et de sa transmission au représentant de l'Etat le 11 Octobre 2022 (Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982) Le Président, Philippe BOUTY

I Ailing Boro

Angoulême, le 11 Octobre 2022